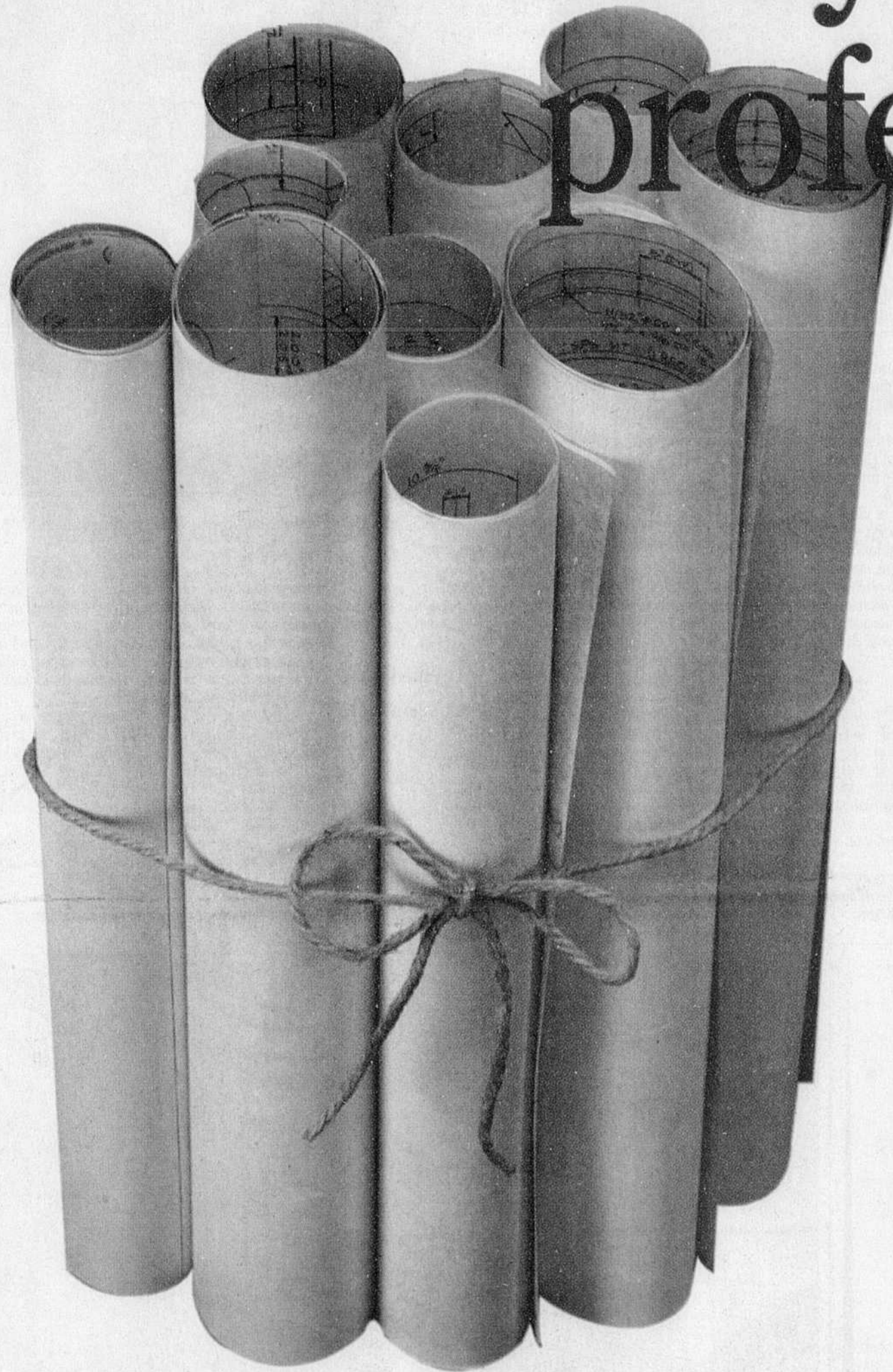


• PROFESSIONS •

Moderniser le système professionnel



**Le Québec compte
260 000 professionnels
regroupés en 43 ordres;
23 sont d'exercice exclusif
et 20, à titre réservé**

CLAIRE HARVEY
COLLABORATION SPÉCIALE

S'il est impératif d'éliminer les conflits qui paralysent le système professionnel, la réforme que propose l'Office des professions du Québec laisse encore les ordres perplexes. Ils s'interrogent sur l'impact qu'aura sur le terrain le nouveau mode de réserve et de partage d'actes professionnels.

En 1973, l'adoption du Code des professions a créé deux grandes catégories d'ordres professionnels: les ordres à titre réservé et les ordres d'exercice exclusif. Les membres des ordres d'exercice exclusif, comme les dentistes ou les avocats, ont à la fois l'exclusivité du titre et celle de la pratique professionnelle. Ce droit leur est conféré par la loi lorsque la nature des actes exige qu'ils soient faits uniquement par des personnes formées à cette fin.

Les membres d'une profession à titre réservé, comme les traducteurs, les urbanistes et les psychologues, n'ont que le monopole du titre. C'est au citoyen de décider s'il s'en remet à un membre d'un ordre professionnel dûment constitué ou à quelqu'un d'autre. Ainsi, quelqu'un peut avoir recours au service d'un membre de l'Ordre des psychologues ou encore à un thérapeute dont le titre n'est régi par aucun ordre professionnel. Ce mécanisme de protection repose sur le libre choix de la population. Le Québec compte 260 000 professionnels regroupés en 43 ordres; 23 sont d'exercice exclusif et 20, à titre réservé.

Un mécanisme inadéquat

Pour favoriser une meilleure complémentarité entre les intervenants du secteur de la santé, le Code des professions prévoit également le mécanisme de délégation d'acte, lequel oblige sept ordres d'exercice exclusif à déléguer des actes à d'autres professionnels dans certaines conditions, comme un degré de surveillance variable, une formation particulière, la rédaction d'un protocole, etc. Ces professions d'exercice exclusif sont celles des dentistes, infirmières, chimistes, médecins, optométristes, pharmaciens et podiatres.

Au lieu d'assouplir les restrictions associées à l'exercice exclusif, ce règlement a donné lieu à de nombreuses guerres de territoire, par exemple entre les médecins et les infirmières. En fait, si un acte délégué représente un gain pour une profession, il représente une perte potentielle pour la profession qui délègue. D'une part, les ordres touchés par le règlement ne manifestent guère d'enthousiasme à l'idée d'être privés d'un revenu potentiel. Par ailleurs, les ordres auxquels on délègue certains actes, comme les hygiénistes dentaires ou les infirmières auxiliaires, estiment qu'on leur enlève toute autonomie.

De leur côté, les corporations à titre réservé ont de la difficulté à protéger de façon adéquate le public, car elles ne contrôlent que le titre. Elles se plaignent de voir leur champ professionnel envahi par des personnes qui n'ont pas la formation requise. Tous se préoccupent également du chevauchement et de la connexité des champs d'activité professionnelle et des conflits qu'ils provoquent.

Une nouvelle approche

Dans la foulée des importantes modifi-

cations apportées au Code des professions en 1994, l'Office a entrepris de trouver des solutions aux problèmes vécus par le monde professionnel. L'Office a également porté une attention particulière aux mécanismes de délégation d'actes.

Après avoir dûment consulté les ordres, les organismes et les ministères œuvrant dans le milieu professionnel, l'Office s'est tourné vers une approche systémique, précise son président Robert Diamant. «Il s'agit d'abord de décrire exhaustivement les activités de chaque profession. Ensuite, il faut établir quels actes professionnels devraient être réservés: ne seraient réservés que les actes mettant en cause la sécurité du public. Enfin, on déterminerait pour chacun des actes réservés les professionnels d'un ou plusieurs ordres qui seraient qualifiés et autorisés à les poser seuls ou en partage.»

De façon générale, les ordres à titre réservé semblent intéressés par la proposition. Mais ils souhaitent obtenir des précisions sur la réforme et s'inquiètent de la façon dont elle va s'appliquer. Sachant que leurs monopoles disparaîtront, les ordres d'exercice exclusif sont nettement moins enthousiastes. Ils ne veulent pas perdre leur exclusivité d'exercice au détriment d'une liste d'actes morcelés les empêchant de contrôler efficacement l'exercice de leur profession. Cet automne, un comité de travail présidé par Robert Diamant raffinera donc cette réforme. L'Office espère soumettre un document d'orientation au gouvernement en décembre prochain.

«Reste qu'il est nécessaire de moderniser les mécanismes de réserve, de partage et d'autorisation d'actes», fait observer Claude Laperrière, professeur en sciences juridiques à l'UQAM et membre du groupe de recherche en droit, science et société. «Les monopoles professionnels vont à l'encontre du mouvement de libéralisation des marchés. Ils ne favorisent pas non plus certaines spécialisations. Par exemple, peu de gens se spécialisent en droit international parce que cette branche ne fait pas partie de l'examen du Barreau du Québec. Résultat: les grandes sociétés comme Hydro-Québec font appel aux services de cabinets américains.»

Formation continue et qualité totale

Au Québec, comme ailleurs, les connaissances évoluent et les carrières sont de plus en plus longues. Soucieux de mettre à jour les compétences des professionnels, l'Office se penche actuellement sur l'obligation de formation continue des membres des ordres professionnels. Actuellement, les activités de formation sont facultatives. L'Office propose deux avenues au gouvernement. La première consiste à accorder à chaque ordre le pouvoir d'obliger la totalité ou une partie de ses membres à suivre des activités structurées de formation continue. La seconde consiste à inclure cette obligation dans tous les codes de déontologie.

Conjointement avec l'Office des professions, le Conseil interprofessionnel du Québec a mis sur pied une démarche qualité. «Cette démarche consiste à faire en sorte que le client soit au centre des préoccupations des membres des ordres», précise Pierre Delisle, président. «Nous offrons donc des activités de formation aux groupes d'implantation de la démarche qualité. Ainsi, les ordres doivent définir leur mission et optimiser la qualité des activités de protection du public.»

Plus de vingt ans après sa création, le système professionnel du Québec s'offre une cure de rajeunissement mais vise aussi l'amélioration continue.



LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS DES SYNDICATS
MEMBRES DE LA FÉDÉRATION AUTONOME DU COLLÉGIAL
1259, rue Berri • Bureau 400 • Montréal (Qc) H2L 4C7
Tél. : (514) 848-9977 • Télécopieur : (514) 848-0166

POUR UNE VÉRITABLE RELANCE DE L'ÉDUCATION

LE CHOIX DE L'ÉDUCATION S'IMPOSE

• PROFESSIONS •

Les infirmières auxiliaires davantage touchées

RACHEL DUCLOS
COLLABORATION SPÉCIALE

Alors que tous les intervenants du réseau de la santé se plaignent des dures compressions budgétaires, les infirmières auxiliaires se disent davantage touchées par les fermetures de postes que leurs collègues, puisque leurs compétences ne sont pas reconnues par les décideurs.

«Il faut que le ministère de la Santé et des Services sociaux et les régies régionales définissent une politique plus claire pour l'utilisation efficace et judicieuse de l'infirmière auxiliaire», soutient Régis Paradis, président de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Il y a 19 000 infirmières auxiliaires au Québec, soit 1000 de moins qu'il y a deux ans. «Nous ne voulons pas faire davantage les frais de la décroissance que les autres groupes», dit M. Paradis. Il donne l'exemple de la Régie régionale de Montréal-Centre, où 320 infirmières auxiliaires ont été mises en disponibilité. Parmi elles, seulement 77 ont été remplacées. Chez les infirmières, la proportion de celles qui ont été transférées est supérieure, soit de près de 50 %, soutient-il.

Les infirmières auxiliaires voudraient que leur capacité de travailler en CLSC et de faire du maintien à domicile soit reconnue. «On ne reconnaît pas la capacité, la connaissance et l'autonomie des infirmières auxiliaires pour faire du maintien à domicile», dit M. Paradis. Pourtant, en regard de leur formation, rien ne les empêche de faire ce type de travail. Seulement trois CLSC de la province, selon M. Paradis, ont recours à des infirmières auxiliaires. La plupart des autres engagent des infirmières qui ont une formation supplémentaire en santé communautaire.



PHOTO ARCHIVES

Il y a 19 000 infirmières auxiliaires au Québec, soit 1000 de moins qu'il y a deux ans.

Les médecins, malgré l'insécurité engendrée par la transformation du réseau de la santé, semblent plutôt satisfaits des résultats du virage ambulatoire, au contraire des autres professionnels des hôpitaux, CLSC et autres établissements de soins.

Soixante-huit pour cent des médecins sont plutôt satisfaits du virage ambulatoire, indique un sondage Crop, commandé par le Collège des médecins et dont les résultats sont publiés dans le numéro d'octobre du magazine *Le Collège*.

Le sondage a été réalisé entre avril et juin 1996 auprès de 120 médecins de dix centres hospitaliers. Les médecins interrogés œuvrent dans quatre domaines: l'antibiothérapie, le post-partum, la chirurgie du cristallin et la cholécystectomie (ablation de la vésicule). C'est le secteur de la chirurgie du cristallin qui se dit le plus satisfait (73 %), alors que celui qui l'est le moins est le post-partum (61 %).

Là où le bât blesse dans le virage ambulatoire, c'est dans le suivi des patients après l'hôpital. Même si les médecins appuient la chirurgie d'un jour, 60 % pensent que les ressources ne sont pas suffisantes pour répondre aux besoins des patients après leur retour à la maison; 56 % croient également que les CLSC ne peuvent offrir suffisamment de services.

La moitié des médecins pensent que le virage ambulatoire s'est fait trop rapidement. Ils y voient néanmoins des avantages, comme la diminution du temps d'hospitalisation et l'accessibilité plus grande aux services de santé. Car les lits, les équipements, de même que les médecins et le personnel infirmier seraient plus disponibles. Deux médecins sur trois estiment donc qu'avec le virage ambulatoire, les patients sont aussi bien servis qu'avant.

«Ces derniers (les médecins) semblent approuver ce virage et en reconnaissent les avantages», écrit Joëlle Lesco, secrétaire générale du Collège des médecins, en conclusion aux résultats du sondage. Ils craignent cependant que, dans le contexte budgétaire difficile que vit le Québec, l'accélération de la transformation du réseau n'entraîne une détérioration de la qualité des soins et n'amène le Québec à accuser un retard technologique qui pourrait affecter la qualité des soins médicaux offerts à la population.

Des changements trop rapides?

«Il y a une transformation précipitée», dit le D^r Michel Brazeau, directeur des politiques de la santé et de l'office de formation médicale continue à la Fédération des médecins spécialistes. On s'est engagé sans s'être doté de moyens pour prendre le pouls des gens concernés, et c'est important de prendre ce pouls. De plus, on n'a pas suffisamment planifié et pris notre temps pour bien apprécier ce qu'on est en train de faire. C'est ma principale critique, mais je reste optimiste quant à l'aboutissement.

Pour le D^r Brazeau, les transformations dans le système amènent trois types de conséquences. «Une partie de la population tire avantage des progrès médicaux qui ont amor-

Les médecins satisfaits du virage ambulatoire

Deux médecins sur trois estiment que les patients sont aussi bien servis qu'avant



PHOTO JACQUES NADEAU

Soixante-huit pour cent des médecins sont plutôt satisfaits du virage ambulatoire, indique un sondage Crop.

cé le virage ambulatoire. Dans le contexte, des personnes voient un avantage à rester moins longtemps à l'hôpital. Il y a aussi amélioration des services de laboratoire.»

Par contre, il y a l'inquiétude. «Les gens ont été habitués à trouver des services et ils les voient disparaître. Les fermetures d'hôpitaux créent de l'anxiété dans la population. Il y a aussi le silence de ceux qui ont à vivre tout ça. Les gens vivent l'inquiétude mais n'arrivent pas à l'exprimer.»

Comme ses collègues qui ont répondu au sondage, M. Brazeau est cependant favorable au virage ambulatoire, amorcé, dit-il, par les médecins eux-mêmes.

«Il ne faut pas nous voir comme des billots dans une rivière. Nous avons contribué à enclencher la réorganisation du système. Maintenant, nous travaillons à ce que les patients bénéficient des changements. Nous voulons qu'au bout du compte le système de santé soit meilleur.»

Les compressions budgétaires à venir font peur. Mais les médecins spécialistes disent être prêts à faire leur part. «Nous sommes d'accord sur le fait qu'il faut revoir nos modes de rémunération», dit le D^r Brazeau. Nous ne pouvons nous retirer dans une forteresse. Nous sommes donc prêts à regarder tous les éléments d'une transformation du système.»

Le Collège des médecins veut se préparer à affronter les nouveaux défis amenés par la réforme du système de santé. Ainsi, pendant les prochaines années, écrit le D^r Roch Bernier, président, dans le plus récent numéro de *Le Collège*, se poursuivra la révision de la gestion du Collège, qui devra aboutir «à une restructuration des programmes d'activités ou des services ainsi que sur une réévaluation des comités statutaires». Entre-temps, le Collège poursuivra ses discussions avec le public et les médecins, de même qu'avec les autres professionnels de la santé.

Les médecins ont eux-mêmes contribué à enclencher la réorganisation du système

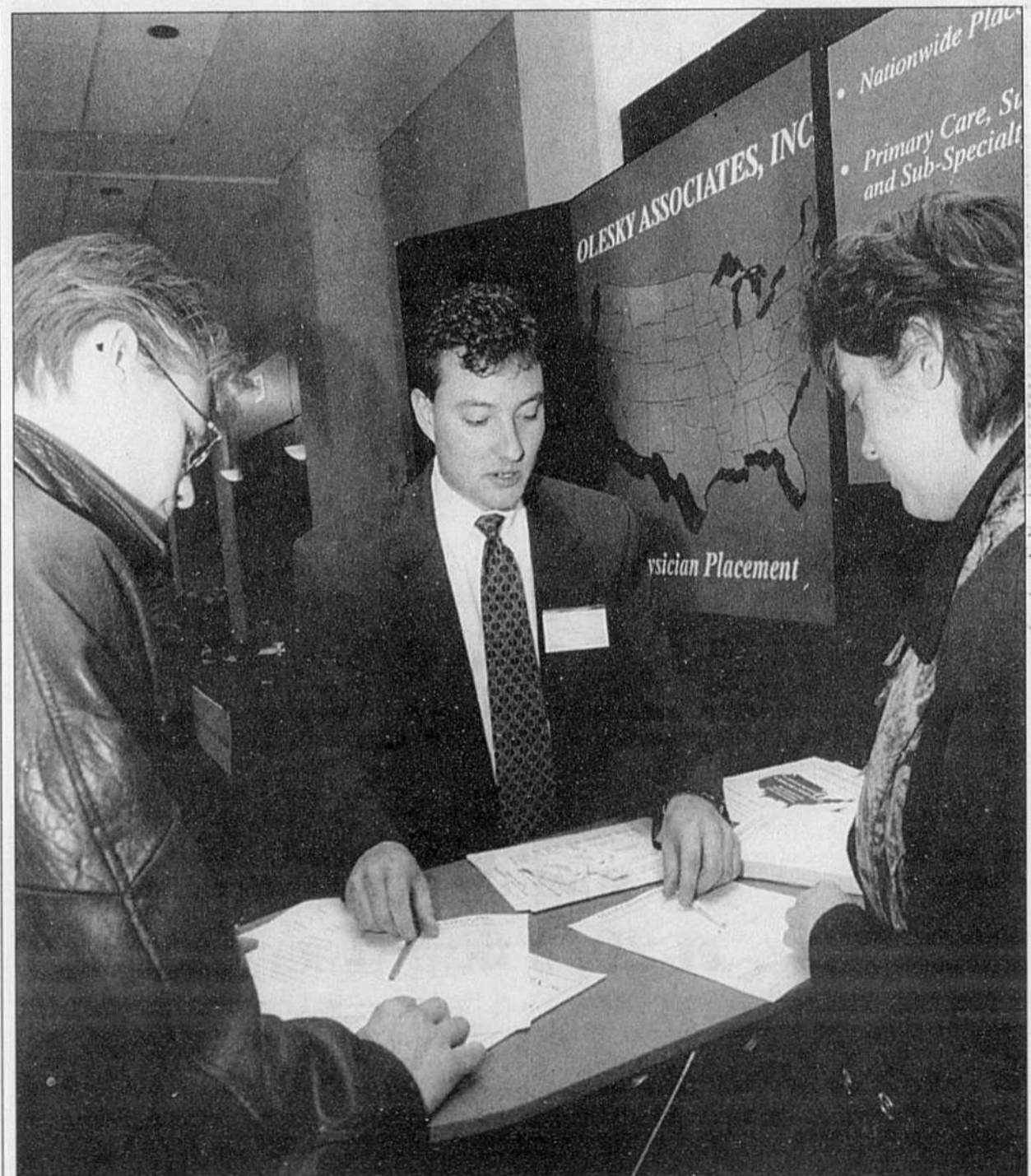


PHOTO JACQUES GRENIER

Les médecins spécialistes sont-ils assez bien payés? Plusieurs se laissent tenter par les propositions américaines...

L'administrateur agréé conseiller en management

CMC



SACHEZ LE RECONNAÎTRE

Pour offrir une garantie de compétence à son client, le conseiller en management doit franchir un processus rigoureux d'accréditation axé sur la maturation de ses connaissances et la validation de ses expériences.

Par sa créativité, sa flexibilité, sa curiosité d'esprit et son souci constant de se maintenir à la fine pointe de son expertise, le conseiller en management représente une valeur ajoutée reconnue pour accroître l'avantage compétitif des organisations.

Secteur conseil en management

L'Ordre des administrateurs agréés du Québec
680, rue Sherbrooke Ouest, bureau 640, Montréal, H3A 2M7
Tél.: (514) 499-0880 • 1-800-465-0880

CMC

Membre de l'Institut des
conseillers en management
du Canada

Le pouvoir de discerner

ADMA
ORDRE DES
ADMINISTRATEURS AGRÉÉS
DU QUÉBEC

Le cahier «Professions» est publié par le quotidien *Le Devoir*

COORDINATION
Louise-Marie Houle

COLLABORATION
Rachel Duclos
Claire Harvey
Louise Jacques
Denyse Perreault

RÉVISION
Michèle Malenfant
MISE EN PAGES
Benoît Munger

DIRECTION ARTISTIQUE
Roland-Yves Carignan

CONSEILLÈRE PUBLICITAIRE
Christiane Legault

• PROFESSIONS •

Les infirmières au tournant

Rapidité et planification sont devenues indispensables

RACHEL DUCLOS
COLLABORATION SPÉCIALE

Les infirmières de l'hôpital Anna-Laberge, de Châteauguay, ont mis au point une façon de traiter les patients asthmatiques, qui attendent moins longtemps à l'urgence et voient la durée de leur hospitalisation diminuer. Elles réussissent ainsi à remplir les objectifs d'efficacité commandés par le virage ambulatoire, tout en rendant la vie plus douce à leurs patients.

Ce projet vient de remporter un prix régional Innovation clinique de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. L'organisme vise ainsi à couronner les efforts d'infirmières qui ont mis sur pied des projets pour lesquels elles améliorent concrètement le sort de certains patients. «On fait beaucoup pour que les infirmières aient du leadership dans leur travail», dit Mme Gylaine Desrosiers, présidente de l'Ordre. Elles y sont préparées, mais elles ont besoin d'être encouragées et soutenues.

Les prix Innovation clinique visent aussi à motiver celles et ceux qui vivent des heures difficiles en voyant leur tâche augmenter et le temps à consacrer à chaque patient diminuer dangereusement.

Il faut maintenant travailler vite et planifier.

«Avant, tout se passait à l'hôpital. Avec les compressions, on ne peut se permettre de manquer notre coup, de perdre du temps», explique Mme Desrosiers. Tout doit avoir été planifié de façon serrée. Nous cherchons à anticiper les complications, les besoins d'informations.

Les compressions dans le domaine de la santé affectent durement la tâche des infirmières, en plus d'agir sur leur moral. «Les compressions bud-

gétaires ont une incidence sur la cadence et la qualité», explique Jennie Skene, présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec. Les infirmières se plaignent souvent de ne plus pouvoir donner des soins de qualité. Elles doivent sacrifier toute la partie de leur travail qui consiste à donner du support psychique et physique, alors que c'était pour elles la portion la plus satisfaisante de leur travail. L'infirmière n'a pas le temps d'expliquer à une mère comment s'occuper de son nouveau-né. C'est pourtant nécessaire, car de moins en moins de femmes ont vécu dans des familles nombreuses et n'ont donc pas eu à s'occuper de petits frères et de petites sœurs.

Les infirmières courent après leur temps et les patients parfois en souffrent, de même que leurs familles. «Nous pensons que les aidants naturels vont être davantage sollicités», dit la présidente de l'Ordre. Les infirmières sont sur la corde raide pour compenser les problèmes d'ajustement et il y a des listes d'attente partout.

Les compressions dans le domaine de la santé affectent durement la tâche des infirmières

La population émet des inquiétudes, car tout va tellement vite. Mais nous n'avons pas d'évidence à l'effet que le public puisse être en danger, même si on peut constater que c'est plus dur qu'avant.

Les patients retournent à la maison, mais n'y trouvent souvent que la solitude. «Il y a moins de support fami-

lial qu'avant», dit Jennie Skene. Ce n'est pas pris en considération, quand les personnes sortent 24 heures après une chirurgie et qu'il n'y a personne à la maison pour s'occuper d'eux.

«Ca laisse les infirmières amères», dit-elle. Il y a un sentiment d'insatisfaction et d'insatisfaction généralisé. Je ne peux non plus cacher que nous sommes inquiètes parce qu'on annonce encore des compressions. Si on coupe encore, les infirmières n'auront peut-



PHOTO ROBERT SKINNER

Les infirmières ne peuvent plus prendre le temps d'apporter à leurs patients un support psychique et physique, alors que c'était pour elles la portion la plus satisfaisante de leur travail.

être plus le temps de faire le travail minimal requis.

Les mutations et les réaffectations rendent elles aussi les infirmières très insécures. «Les plus grandes difficultés rencontrées sont les règles de redéploiement des infirmières dans le cadre des restructurations. Des infirmières se retrouvent dans des domaines où elles n'avaient jamais travaillé», dit Mme Desrosiers. Elles peuvent avoir œuvré pendant vingt ans en obstétrique pour se retrouver en chirurgie d'un jour. Elles s'adaptent, mais c'est tout un défi. Et comme les spécialités ne sont pas reconnues chez les infirmières, elles se font muter d'un endroit à l'autre. «Ca va prendre un certain temps à la profession pour se remettre du fait que, dans les règles de redéploiement des effectifs, les spécialités ne soient pas reconnues», dit Mme Desrosiers.

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec voudrait amener les différents intervenants — collèges, universités et professionnels de la santé — à reconnaître des spécialités aux infirmières. «Nous voulons présenter un dossier de formation sous un nouvel angle. Le milieu hospitalier se spécialise. Pourquoi pas la formation? demande Mme Desrosiers. Les médecins parlent de reconnaître des urgentologues, mais les infirmières travaillent elles aussi à l'urgence. Elles doivent être prêtes à relever ces nouveaux défis.»

La dernière année a été celle des remises en question pour les infirmières. Elles ont tenu des états généraux sous le thème «Les infirmières à la croisée des chemins», pour tenter de discuter de leur profession et de son avenir. «Nous cherchions à créer un nouveau momentum», dit Mme Desrosiers. C'était une réflexion concertée, quelques mois après une

crise dans la formation. Un plan d'action sera soumis d'ici peu à l'assemblée générale.

Le plan devrait entre autres souligner l'importance, pour les infirmières, de prendre la parole dans les dossiers de santé publique. C'est ainsi qu'elles vont mettre sur pied, dès cet automne, des programmes de dépistage du cancer du sein et de santé dans les écoles. «Quand 67 000 infirmières s'attaquent à un problème de santé publique, c'est susceptible d'avoir un impact», soutient Mme Desrosiers.

La formation des infirmières pose problème. Il n'y a plus de place pour la relève. Les infirmières diplômées, qu'elles soient titulaires d'un diplôme d'enseignement collégial ou bacheliers, se retrouvent systématiquement au chômage. «La relève est dans un cul-de-sac», indique la présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Il y a 7000 non-détentrices de postes. Il existe aussi des problèmes quant à l'harmonisation de la formation dispensée au cégep et à l'université. Actuellement, une infir-

mière bachelière effectue les mêmes tâches qu'une infirmière qui a un diplôme de niveau collégial.

L'Ordre des infirmières, au cours de la dernière année, a publié un nouveau programme de surveillance de l'exercice. Il aura fallu deux ans et la validation dans trente établissements avant que le document ne soit distribué. L'inspection professionnelle est largement modifiée. «Maintenant, on met l'accent sur les résultats-clients», dit Mme Desrosiers. Ça favorise une pratique de meilleure qualité.

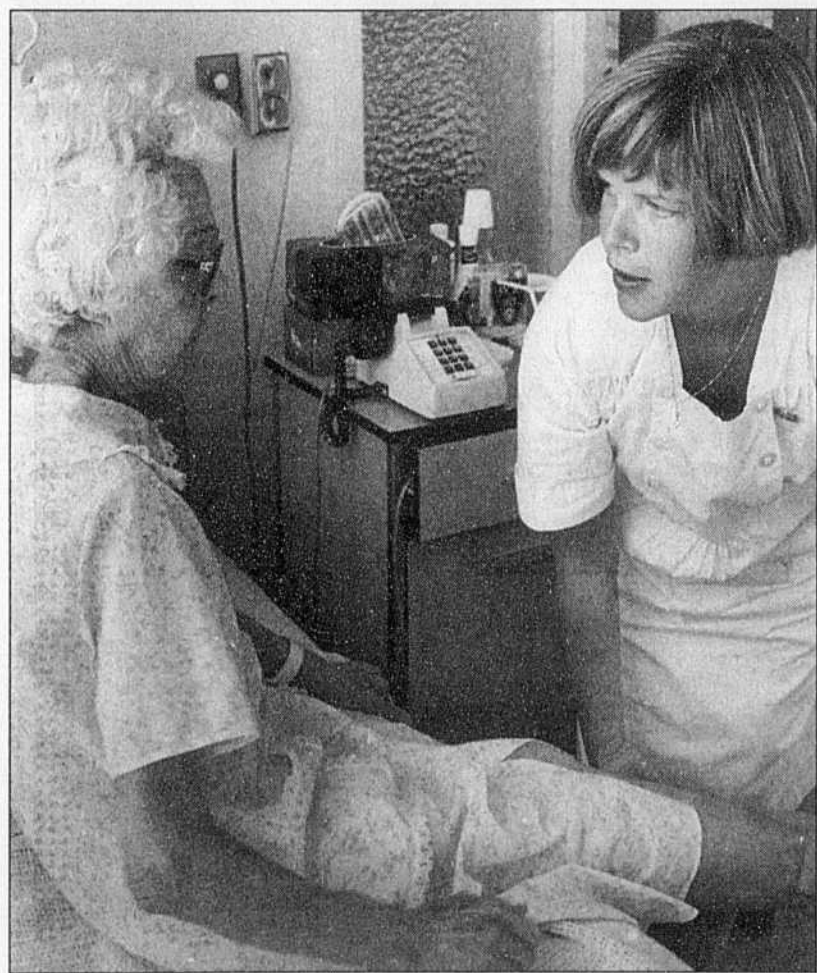
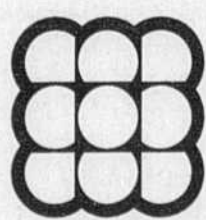


PHOTO ARCHIVES

Actuellement, une infirmière bachelière effectue les mêmes tâches qu'une infirmière qui a un diplôme de niveau collégial.



Pour votre santé
et votre bien-être,
notre compétence
et notre engagement!

Les médecins spécialistes
du Québec

De l'éditeur chef de file dans le domaine de la carrière
DES LIVRES POUR...



* Au cours du salon de l'Éducation et de la Formation professionnelle, les 17, 18, 19 et 20 octobre - Place Bonaventure, Montréal - les prix indiqués seront réduits de 20% au stand des Éditions Septembre (# 440).

CHOISIR

■ CURSUS Une nouveauté attendue. Un guide d'information et d'orientation qui permet à la personne de déterminer son parcours d'études en partant de ses intérêts profonds et de son vécu présent (7,95 \$). ■ LE GUIDE 1997 CHOISIR Un classique. Le répertoire complet des programmes de formation professionnelle offerts au secondaire et au collégial dans tout le Québec (moins de 25 exemplaires, 5,00 \$). ■ LE RÉPERTOIRE DES PROFESSIONS CHOISIR Une exclusivité. Les 2 500 professions les plus actuelles classées et décrites tant sur le plan de la tâche que sur celui des exigences (12,60 \$).

RÉUSSIR

■ CONSEILS PRATIQUES POUR RÉUSSIR SON SECONDAIRE Un best-seller. Quinze solutions simples pour transformer le cauchemar des études en une montagne d'enthousiasme (5,95 \$). ■ COLLECTION RÉUSSIR Une collection à connaître. Une petite encyclopédie illustrée de la réussite scolaire. Trois tomes: L'adaptation, Le rendement, La persévérance (15,85 \$ le tome).

AGIR

■ INTERAGIR Un outil exceptionnel d'orientation et d'insertion professionnelle. Un matériel d'animation destiné aux professionnels travaillant auprès de groupes de décrocheurs, de sans-emploi, de reclassement, etc. (Guide de l'animateur, 48,95 \$, l'ensemble des huit cahiers, 22,95 \$).



Des livres pour voir venir l'avenir

Les Éditions Septembre
2825, ch. des Quatre-Bourgeois,
C.P. 9425
Sainte-Foy (Québec) G1V 4B8
Téléphone: (418) 658-7272
Sans frais: 1-800-361-7755
Télécopieur: (418) 652-0966

Vous êtes
un gestionnaire actif
ayant des responsabilités et
vous souhaitez augmenter
vos compétences en finance,
en gestion budgétaire
et en comptabilité?

Vous avez
peu de temps?

Le nouveau
**PROGRAMME
EXÉCUTIF CMA,**
créé à la demande de
gestionnaires chevronnés,
est peut-être
POUR VOUS.

Renseignements et réservations pour
assister à une session d'information,
sans engagement de votre part :

1 800 650-ECMA

Début des cours : janvier 1997.
Nombre de places limité.

CMA

ORDRE
DES COMPTABLES EN MANAGEMENT ACCRÉDITÉS
DU QUÉBEC

École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal

• PROFESSIONS •

Pertes d'emplois en technologie médicale

Plusieurs facteurs sont responsables de la décroissance des effectifs

DENYSE PERREAULT
COLLABORATION SPÉCIALE

Daniel Boutin, technologiste médical, s'est «occupé de sa carrière avant que d'autres s'en occupent». Tout en travaillant dans le domaine de la recherche pour un laboratoire, il a créé l'entreprise Technologistes médicaux enr., et opté pour la polyvalence en effectuant des prélèvements à domicile ou en participant à des campagnes de dépistage du diabète et du cholestérol. «Cela me permet d'exercer mon jugement, tout en assurant un peu mieux mon avenir face aux bouleversements qui secouent la profession», explique-t-il.

Révolution

En fait, c'est quasiment la révolution. «Le virage ambulatoire, la régio-

nalisation des services, la fermeture de certains établissements hospitaliers, l'arrivée de nouvelles technologies telles que la robotisation et la miniaturisation des appareils ont été responsables de la décroissance des effectifs de notre profession», explique Richard Charette, président de l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec. Ces réorganisations majeures ont contribué à changer les pratiques, ce qui a entraîné des pertes d'emplois dans le domaine de la technologie médicale, dont la naissance remonte à la Deuxième Guerre mondiale.

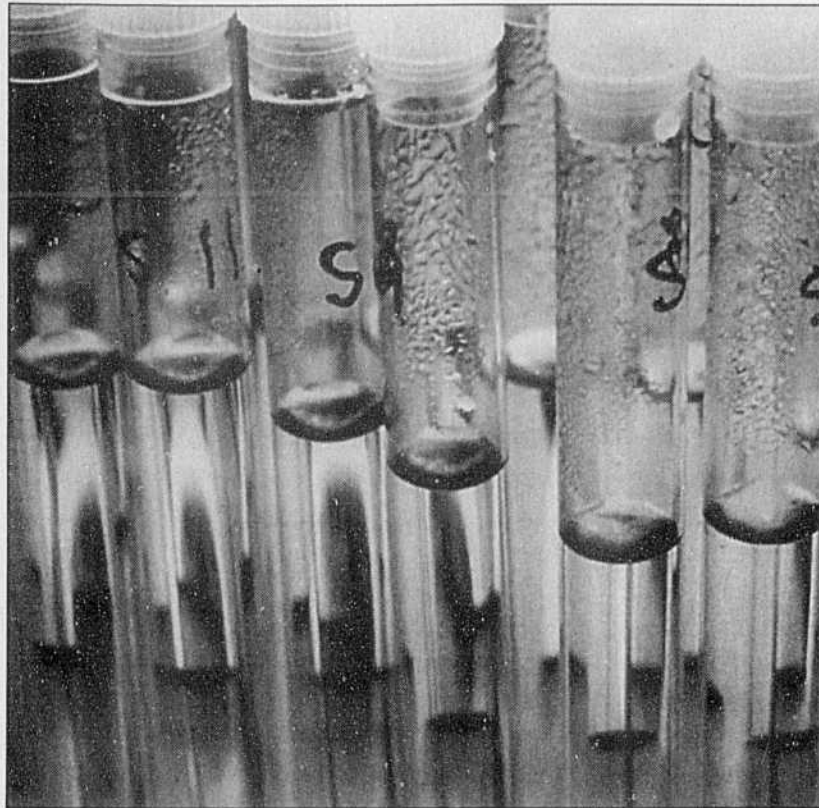
Sa raison d'être: déceler les signes de maladies qui ne peuvent être mis en évidence par des symptômes apparents, grâce aux procédés scientifiques utilisés en laboratoire comme l'analyse du sang, des tissus, des composés chimiques de l'organisme, etc.

Il y aurait de 4500 à 5000 technologistes œuvrant dans les laboratoires du Québec. Environ 2500 d'entre eux sont membres de l'ordre. On les retrouve principalement dans les laboratoires des centres hospitaliers, puis dans les laboratoires privés et les centres de prélèvement, les centres de recherche, l'industrie pharmaceutique et les institutions d'enseignement collégial ou universitaire.

«À l'heure actuelle, dix cégeps offrent les trois années d'études nécessaires à l'obtention du diplôme requis, précise M. Charette. Mais il y aurait une réflexion à faire sur le nombre d'étudiants inscrits au programme. Il y a 150 diplômés par année, alors que le gouvernement a annoncé qu'il n'y aura pas d'embauche dans les laboratoires des centres hospitaliers.»

«C'est l'occasion idéale pour faire reconnaître le rôle essentiel du technologiste médical qui peut aussi agir comme consultant, formateur et clinicien, depuis le prélèvement jusqu'à la transmission des résultats, en s'occupant entre autres du contrôle de la qualité de l'acte accompli et du respect des mesures touchant la santé et la sécurité», pense Richard Charette. Pour ce faire, des représentants de l'ordre font partie de nombreux comités: mise à jour du code des professions en vue de mieux protéger le public, réorganisation et — si nécessaire — regroupement des laboratoires, accessibilité accrue aux centres de prélèvements, standardisation des formulaires de prescription à l'échelle de la province, définition et inscription de l'acte de laboratoire dans un texte de loi, pertinence de l'analyse demandée par les médecins...

«Nous souhaiterions que ces transformations entraînent le moins d'effets négatifs possible pour le public. Mais il est indéniable que, jusqu'à preuve du contraire, les patients devront sans doute se montrer encore plus... patients!» Les technologistes médicaux aussi. D'ici cinq ans, selon Daniel Boutin, «ça ne sera pas très rigolo. S'il y a une percée de soleil à travers les nuages, c'est dans le domaine de la recherche qu'elle aura lieu.»



La raison d'être du technologiste médical: déceler les signes de maladies qui ne peuvent être mis en évidence par des symptômes apparents.



PHOTO JACQUES NADEAU

La moitié des personnes âgées de plus de 75 ans accusent de 30 à 35 % de perte auditive.

Orthophonistes et audiologistes: il y a encore de la place

Certaines régions doivent recruter ces professionnels en Europe

LOUISE JACQUES
COLLABORATION SPÉCIALE

Au Québec, 10 % de la population souffre d'un handicap qui affecte le langage. On parle, entre autres, de dysphagie (difficulté à avaler), de dysarthries (troubles de la parole), d'aphasie, de désordres cognitifs, de défaillance auditive. Donc, des maux qui peuvent autant être d'origine organique ou socio-psychologique, que des séquelles d'un traumatisme crânien ou d'un accident cérébro-vasculaire. Par conséquent, du nourrisson à la personne très âgée, aucun n'est à l'abri.

Pour évaluer, diagnostiquer, traiter ou prévenir les problèmes de communication humaine, quelque 900 professionnels sont regroupés au sein de l'Ordre des orthophonistes et des audiologistes du Québec (OOAQ). Essentiellement des femmes (93,5 %), généralement diplômées en maîtrise de l'Université de Montréal ou McGill, les seuls établissements d'ici à proposer un programme d'études avancées dans l'une et/ou l'autre de ces spécialités.

Par ailleurs, Louis Beaulieu, président de l'OOAQ, entend bien remonter un vieux cheval de bataille, afin qu'éventuellement l'Université Laval forme, à son tour, des orthophonistes et des audiologistes, titres réservés aux membres de l'ordre. «C'est dire à quel point l'on considère qu'il y a encore de la place pour ces professionnels.»

Très peu, évidemment, pour qui rêve d'un emploi régulier et à temps plein dans la fonction publique; mais, malgré les coups de hache répétés, la possibilité d'embauche demeure réelle dans les milieux de la santé et de l'éducation, à condition qu'on ne rechigne ni sur le temps partiel, ni sur le travail contractuel, ni sur le fait de pratiquer

ailleurs qu'à Montréal. «À Québec, il arrive qu'on cherche des gens pendant six mois sans parvenir à en trouver, parce que l'on offre un remplacement à mi-temps. Et il y a encore des régions qui recrutent des orthophonistes en France ou en Belgique», signale Louis Beaulieu.

Désormais, la mobilité et la flexibilité sont donc presque des sine qua non pour exercer dans ce domaine. Et ce, même si l'on envisage de se tourner vers la pratique privée, un mouvement enclenché voilà quatre ans. Déjà, près de 10 % des membres de l'OOAQ ont fait le saut, quelques-uns totalement, la plupart combinant encore boulot à temps partiel au public et en privé.

«Il reste des choses à développer dans le privé, dit M. Beaulieu. Par exemple, en ce qui concerne les centres d'accueil et d'hébergement, on pourrait penser à des modalités de services sous forme de contrats.» Le président de l'ordre refuse toutefois que l'essor de la pratique privée se fasse au détriment de la disponibilité et de la juste répartition des services dans le secteur public. «Tout le monde ne peut pas se payer les services d'un orthophoniste ou d'un audiologiste.» Sans compter que les besoins vont croissant: chez nous, 10 % des enfants auraient besoin de services d'orthophonie avant d'entrer à l'école; entre 20 000 et 40 000 personnes sont aphasiques, et 50 % des gens âgés de plus de 75 ans accusent de 30 à 35 % de perte auditive.

Bref, pas trop de chômage en perspective pour les spécialistes du langage, une profession sans cesse en évolution. «Nous avons beaucoup d'outils, mais souvent peu de moyens pour les valider à grande échelle, reprend Louis Beaulieu. Le travail d'orthophoniste et d'audiologiste demande donc beaucoup de créativité, d'imagination, de précision, et il exige une certaine dose de patience et d'ouverture envers les autres.»

Dix pour cent des enfants auraient besoin de services d'orthophonie avant d'entrer à l'école



Conseil
interprofessionnel
du Québec

Le Système professionnel

Un système responsable

Plus de 265 000 professionnels pour qui la notion d'honneur et de dignité de la profession inscrite au Code des professions signifie et constitue

- une haute exigence
- un service à la société
- une source de fierté

Le Conseil interprofessionnel du Québec (C.I.Q.), institution du système, s'acquitte des fonctions qui lui sont confiées par la loi et, entre autres activités:

- étudie les problèmes généraux auxquels doivent faire face les ordres professionnels et communique aux ordres intéressés les constatations qu'il a faites avec les recommandations qu'il juge appropriées;
- fournit au public, à la demande du ministre ou de l'un ou de plusieurs ordres, de l'information concernant le système professionnel, les professionnels et les devoirs et les pouvoirs des ordres;
- effectue des recherches et formule des avis sur toute question relative à la protection du public que doivent assurer les ordres.

Le C.I.Q. regroupe les ordres professionnels du Québec:

Acupuncteurs	Infirmières et infirmiers auxiliaires
Administrateurs agréés	Ingénieurs
Agronomes	Ingénieurs forestiers
Architectes	Inhalothérapeutes
Arpenteurs-géomètres	Médecins
Audioprothésistes	Médecins vétérinaires
Avocats	Notaires
Chimistes	Opticiens d'ordonnances
Chiropraticiens	Optométristes
Comptables agréés	Orthophonistes et audiologistes
Comptables généraux licenciés	Pharmaciens
Comptables en management accrédités	Physiothérapeutes
Conseillers et conseillères d'orientation	Podiatres
Conseillers en relations industrielles	Psychologues
Dentistes	Techniciennes et techniciens dentaires
Denturologistes	Technologues médicaux
Diététistes	Technologues professionnels
Ergothérapeutes	Technologues en radiologie
Évaluateurs agréés	Traducteurs et interprètes agréés
Huissiers de justice	Travailleurs sociaux
Hygiénistes dentaires	Urbanistes
Infirmières et infirmiers	

Que vous soyez enseignant, conseiller, parent, étudiant ou chercheur de travail, voici la publication qu'il vous faut pour la planification de carrière

Emploi-Avenir

Développement des ressources humaines Canada

Revenu d'emploi à temps plein



Le plus élevé de moyennes et le plus bas

Cette publication en deux volumes fournit de l'information sur le marché du travail actuel et des prévisions sur l'avenir.

Le volume un: *Perspectives professionnelles* contient:

- des renseignements généraux sur 211 groupes professionnels
- de l'information détaillée sur la conjoncture actuelle du marché du travail et des prévisions quant à l'évolution de ces conditions au cours des cinq prochaines années

Le volume deux: *Perspectives de carrière pour les diplômés* contient de l'information sur l'expérience professionnelle des récents diplômés de 155 domaines d'études postsecondaires. Il contient également des prévisions sur les débouchés d'emploi pour les diplômés dans ces domaines au cours des cinq prochaines années.

Imprimé: MP43-181-1996F 39,95 \$ CD-ROM: MP43-181-1996-MRC 39,95 \$
Imprimé et CD-ROM ensemble: MP43-181F 69,95 \$

Groupe Communication Canada - Édition, Ottawa, Canada K1A 0S9
Tél.: (819) 956-4800 Téléc.: (819) 994-1498
Courriel électronique: edition@ccg-gcc.ca Également disponible dans les librairies.

perspectives d'emploi 1995 à 2000

Amélioration

Stabilité

Détérioration

L'Ordre des ingénieurs du Québec: 40 000 membres... autant de perspectives d'avenir!

Le génie-conseil québécois à la conquête du XXI^e siècle

Une PME double son volume d'affaires après avoir embauché un ingénieur

De nouveaux débouchés dans les pays en développement

Quand l'ingénierie s'intéresse à l'écologie

L'industrie minière s'ouvre vers les nouvelles technologies

Une VOLONTÉ de faire

Ordre
des ingénieurs
du Québec

2020, rue University, 18^e étage
Montréal (Québec) H3A 2A5
Téléphone: (514) 845-6141, poste 106
ou 1 800 461-6141

• PROFESSIONS •

Les architectes et la mondialisation

Les architectes québécois veulent concurrencer ceux des autres pays

CLAIRE HARVEY
COLLABORATION SPÉCIALE

Au moment où la reprise dans l'industrie de la construction se fait attendre, les architectes souffrent d'un sérieux manque à gagner. L'Ordre des architectes du Québec (OAQ) espère donc aider ses membres à partir à la conquête de nouveaux marchés.

Les architectes s'inquiètent de l'avenir de leur profession, qu'ils travaillent à leur propre compte ou pour des entreprises publiques ou privées. Face à la mondialisation des services et des professions, l'OAQ entend donner aux architectes québécois la possibilité de faire valoir leurs compétences et de concurrencer les architectes des autres pays.

Le président de l'OAQ, Paul Baillargeon, souligne que les règlements québécois désavantagent encore les architectes. «Contrairement à ceux des autres provinces, les architectes québécois n'ont pas encore le droit de s'incorporer. Par conséquent, les cabinets d'architectes n'ont pas la taille nécessaire pour percer à l'étranger. Nous sommes en train de réviser ces mécanismes, pour que les architectes puissent s'associer avec d'autres professionnels du bâtiment.»

Les cabinets d'ici n'ont pas encore la taille voulue pour percer à l'étranger

Les architectes québécois auraient pourtant les compétences voulues pour relever le défi de la mondialisation.

Plusieurs sont très doués, comme en témoignent de nombreuses grandes réalisations tels le Musée d'art contemporain, le Biodôme, le Centre canadien d'architecture et le Musée canadien des civilisations de Hull.

Il faut également savoir que les finissants en architecture doivent obligatoirement suivre un stage de deux ans (trois ans à partir de mai 1997), portant sur tous les aspects de la profession, avant d'avoir le droit de porter le titre d'architecte. En outre, ils doivent avoir réussi avec succès le très exigeant examen nord-américain leur permettant d'exercer partout en Amérique du Nord. Sur ce point les architectes québécois tirent bien leur épingle du jeu, puisqu'ils se sont classés premiers l'an dernier. Malheureusement, les jeunes architectes sont sous-utilisés malgré leur talent.

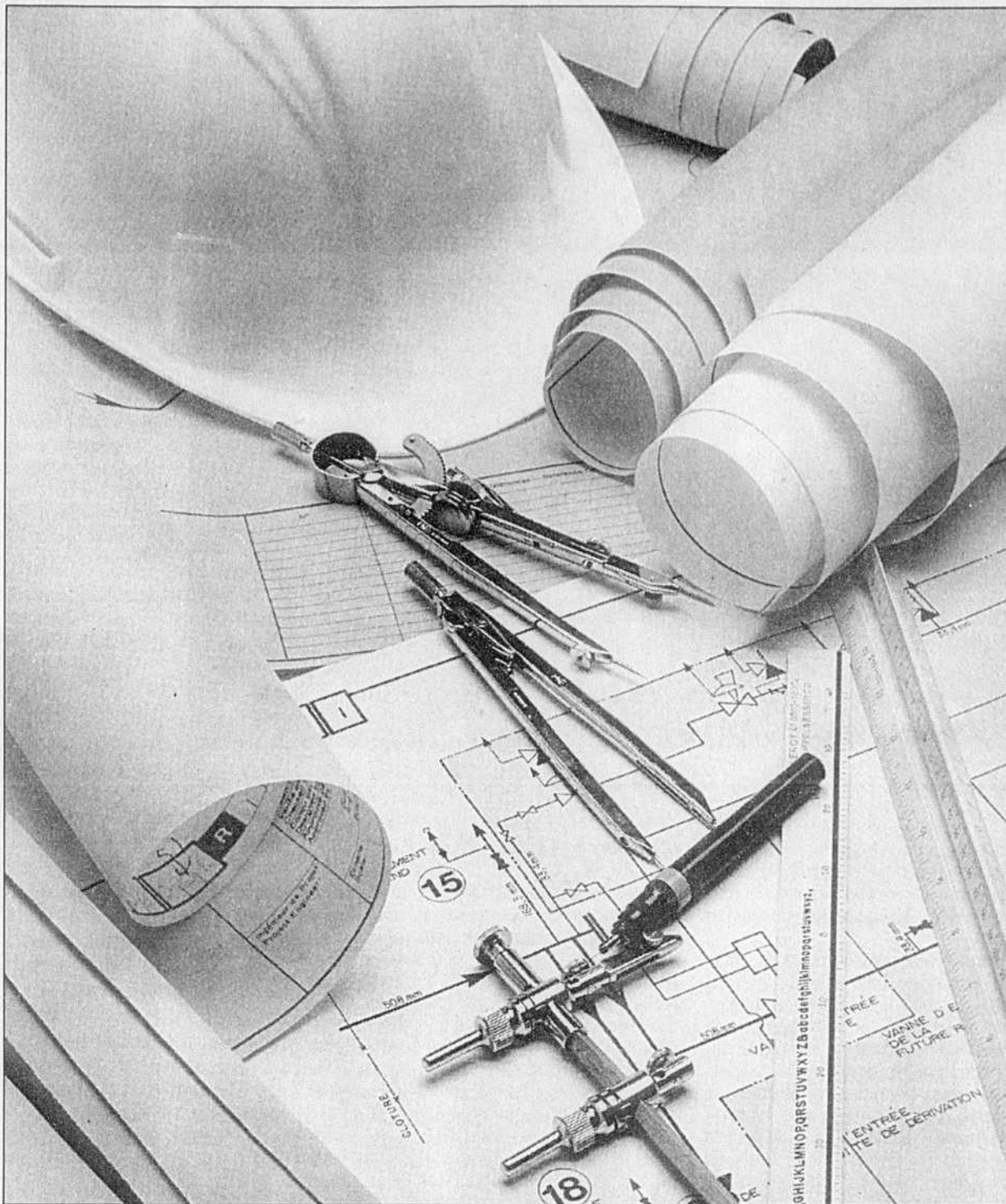


PHOTO ARCHIVES

L'Ordre des architectes du Québec espère aider ses membres à conquérir de nouveaux marchés.

Ce n'est pas le seul dossier qui préoccupe l'OAQ, qui regroupe près de 2700 membres et quelque 600 stagiaires. L'approche que doit privilégier l'ordre soulève elle aussi de nombreuses questions. «Au fil des ans, les professions en bâtiment et en aménagement se sont multipliées, expose le président. Ce nouveau contexte implique des changements importants dont il

faut tenir compte pour mieux protéger le public.»

Pour l'OAQ, il est urgent de mettre sur pied un organisme regroupant toutes les personnes qui ont les compétences pour travailler dans le secteur du bâtiment et de l'aménagement, tant les professionnels qui sont déjà reconnus, comme les technologues et les urbanistes, que ceux qui

ne le sont pas encore, comme les designers et les décorateurs.

Et de conclure Paul Baillargeon: «C'est d'ailleurs ce qui se prépare en Ontario et en Colombie-Britannique. Notre profession évolue. Il faut favoriser la collaboration entre l'architecte et ses partenaires de l'industrie. On doit assurer une meilleure coordination des investissements financiers et humains.»

L'évaluateur, une «personne-orchestre»

DENYSE PERREault
COLLABORATION SPÉCIALE

L'évaluateur agréé est une personne-orchestre qui a accumulé des connaissances en finances et en droit immobilier, en statistique, en informatique, en comptabilité et en gestion. Sans oublier la sociologie, l'économie et l'architecture. Pour décrocher le titre réservé et devenir membre de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec, il lui faut obtenir un baccalauréat en administration des affaires, effectuer avec succès un stage d'un an et réussir un examen écrit.

Au 31 mars 1996, l'ordre comptait 1081 membres, 150 stagiaires et une cinquantaine d'étudiants. Même si on remarque un certain fléchissement des inscriptions à l'université, et malgré les effets de la récente récession, le nombre des E.A. demeure plutôt stable pour le moment.

Carrière d'adulte

«C'est souvent une carrière d'adulte, entreprise par des travailleurs du domaine de l'immobilier qui se tournent vers l'évaluation, fait remarquer Céline Viau, secrétaire générale de l'O É A Q.»

L'évaluateur scrute le marché à la loupe, visite les propriétés et recueille tous les renseignements pertinents

«Parce que nous sommes responsables de la valeur foncière ou marchande des propriétés, il arrive que notre profession soit mal perçue, confie



PHOTO ARCHIVES

L'évaluateur est spécialement bien placé pour donner un aperçu des tendances et pour donner l'heure juste à un particulier qui veut vendre ou acheter.

Francine Godin, adjointe à la division commerciale de la Communauté urbaine de Montréal. Ce métier est méconnu des gens d'affaires comme du public. L'évaluateur est pourtant bien placé pour donner un aperçu des tendances et pour donner l'heure juste à un particulier qui veut vendre ou acheter. Étant donné les aléas du marché, ce n'est pas trop cher payé pour obtenir un avis solide concernant la valeur des biens en cause.

«La concurrence a envahi le marché des prêteurs à un point tel qu'ils délaissent volontiers l'évaluation en profondeur, enchaîne Francine Guérin, de Guérin, consultation immobilière, actuelle présidente de l'O É A Q. Comme ces derniers doivent faire vite, ils exigent souvent des rapports prêts en deux heures, à bas tarif. Une absence d'évaluation adéquate au départ entraîne parfois des reprises de finance ou des surprises au moment de la revente. L'ordre s'occupe donc de mieux faire connaître la profession au public. Afin de maintenir leurs connaissances à jour, nos membres peuvent également

participer à notre programme de formation continue.»

«Étant donné le faible nombre de mises en chantier, ça reste difficile pour les évaluateurs qui travaillent dans le domaine résidentiel, quoique, depuis 1995, on observe une remontée pour le refinancement ou la revente de propriétés existantes», ajoute Richard Lahaye, premier vice-président de l'ordre et vice-président du bureau d'évaluation Léonard, Chevalier, Bernard & associés. «Dans le domaine commercial, poursuit-il, on entrevoit parfois la lumière au bout du tunnel selon les secteurs. À Montréal, par exemple, ça va un peu mieux dans le secteur hôtelier, tandis que celui des édifices à bureaux traîne encore de la patte. Tout simplement parce que le marché n'a pas encore parfaitement absorbé le boom de la construction qui avait eu lieu dans ce domaine à la fin des années 80.»

abq Association
des biologistes
du Québec

1208, rue Beauvillier Est
bureau 102
Montréal (Québec) H2S 1T7
(514) 279-7115.

Depuis 1973, l'Association des biologistes du Québec (ABQ) regroupe des professionnels et professionnelles oeuvrant dans les différents domaines de la biologie au Québec.

Joindre ses rangs, c'est:
Rencontrer et échanger avec d'autres biologistes;
Promouvoir les intérêts de la biologie en général;
Assurer la protection du public face aux problèmes d'ordre biologique;
Participer au processus conduisant à une reconnaissance officielle de la profession.

L'ABQ c'est également:
Un réseau d'information et de contacts professionnels;
Des cours de formation continue;
Un programme d'assurances;
Un annuaire des membres;
Un bulletin de liaison;
Un congrès annuel;
etc...

LORANGER MARCOUX

Société en nom collectif
Avocats

1100, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 1460
Montréal (Québec) H3B 4N4
Téléphone (514) 879-6900
Télécopieur (514) 879-6907

On peut être CA et

avoir la tête dans les nuages.



François Legault, président-directeur général d'Air Transat, vous invite à prendre votre envol professionnel comme comptable agréé.

prendre le temps de respirer.



Jean-Claude Gagnon, président des Parfumeries Dans un jardin, vous invite à évaluer tous les débouchés qu'offre la carrière de comptable agréé.

jouer du clavier toute la journée.



Michel Beauséjour, associé responsable de la consultation informatique chez KPMG, vous invite à choisir le bon programme : celui qui mène au titre de comptable agréé.

CA

Comptables
agréés
du Québec

PARTOUT OÙ ÇA COMPTE

INFORMEZ-VOUS SUR LES POSSIBILITÉS
DE CARRIÈRES QU'OFFRE LE TITRE DE CA
(514) 288-3256 • 1 800 363-4688 • <http://www.oqaq.qc.ca>

♦ PROFESSIONS ♦

Regagner la confiance du public

Les notaires ont mis en place un plan de redressement

RACHEL DUCLOS
COLLABORATION SPÉCIALE

«*Quand je dis que je veux être notaire, on s'écrie: "Mais tu es folle!" Je réponds que non, je ne suis pas folle. Il y a tellement de possibilités.*» La réaction des gens, quand Catherine Bolduc ose dire qu'elle est inscrite au diplôme de droit notarial, en dit long sur les difficultés que vivent les notaires depuis plusieurs années.

L'année qui vient de s'écouler, faite de difficultés, de remises en question et de profonds changements, a été dure, très dure pour les notaires. D'abord, la Chambre des notaires a eu maille à partir avec l'Office des professions et n'a réussi à éviter la tutelle qu'en opérant des redressements majeurs dans sa façon de fonctionner. Elle travaille maintenant à regagner la confiance du public. Ensuite, l'année 1995-96 a été caractérisée par la mise en place d'un diplôme de droit notarial réformé dans les quatre universités francophones, puis d'un programme de stage obligatoire. Enfin, pour essayer de revaloriser le notariat, en perte de vitesse depuis plusieurs années, la Chambre des notaires a tenu des États généraux sur le notariat.

La Chambre des notaires doit à la fois représenter ses membres et protéger le public

Trois présidents se sont succédé à la barre de la Chambre des notaires en moins d'un an. Louise Bélanger a dû démissionner avant Noël à la suite de pressions internes. Elle a été temporairement remplacée par Jean-Paul Dutrisac. Depuis le mois de mai dernier, c'est M^{re} Denis Marsolais, un notaire de Joliette, qui tient les rênes de la Chambre. Celui-ci est conscient qu'il a du pain sur la planche pour redorer le blason de la Chambre des notaires. «*Ce serait mentir de dire que ça va bien ou que ça allait bien dans le meilleur des mondes, dit-il. Nous avons fait l'analyse de la situation, identifié nos faiblesses et amené des solutions pour les régler. Ça a été douloureux. Mais on a vraiment mis en place un plan de redressement. Et c'est un travail qui se poursuit de façon quotidienne.*»

Il reste cependant bien des notaires pour affirmer que leur ordre est en conflit d'intérêts, puisqu'il doit à la fois représenter ses membres et protéger le public. A la suite des États généraux sur le notariat, il a été proposé qu'un organisme indépendant soit désormais chargé de la défense des intérêts socio-économiques des notaires.

La Chambre des notaires est aussi aux prises avec une désaffection des étudiants. Ceux-ci boudent le notariat. Les inscriptions ont dramatiquement baissé dans les universités au cours des dernières années. En septembre de cette année, 71 étudiants, dans quatre universités, entreprenaient des études en vue de devenir notaires. C'est une dizaine de moins que l'année dernière, mais près d'une



Les étudiants boudent le notariat. Les inscriptions ont dramatiquement baissé dans les universités au cours des dernières années.

centaine de moins qu'il y a quelques années. «*Ça semble un peu stabilisé cette année, mais il ne faudrait pas que le nombre d'inscriptions diminue encore pour assurer le relève*», indique Dominique Duclos, directrice de la formation à la Chambre des notaires.

La mise en place des nouveaux programmes de diplôme de droit notarial, en septembre 1995, vise à réintéresser les jeunes à la profession, mais aussi à leur permettre de se spécialiser. Le nouveau diplôme de droit notarial comporte entre la moitié et les trois quarts de son contenu en cours obligatoires. Pour le reste, l'étudiant se spécialise. Chaque université offre des orientations différentes, allant du droit de l'entreprise, à l'Université Laval, au droit familial, à l'Université d'Ottawa. L'Université de Montréal a choisi d'offrir une maîtrise en droit notarial. Les étudiants ont une session de plus à faire, pendant laquelle ils rédigent un mémoire. La spécialisation aide à améliorer la pratique, croit Georges Aubé, président du Jeune Notariat.

«*Ça donne la chance aux jeunes d'avoir plus de cordes à leur arc.*»

L'avenir du notariat, malgré tout, paraît sombre. Catherine Bolduc en est consciente. «*Quand nous avons pris la décision de nous inscrire en notariat, nous savions que nous n'allions pas gagner 70 000 \$ dès notre sortie de l'école. Notre place est à construire.*» Catherine a fait son baccalauréat en droit à l'Université Laval, puis a décidé de faire son diplôme de droit notarial à l'Université de Sherbrooke, pour se spécialiser en fiscalité et en résolution de conflits.

Les notaires sont traditionnellement peu ouverts aux nouveaux venus. Ils manquent de travail, et leurs revenus ont chuté dramatiquement depuis la crise de l'immobilier. Ils ne voient donc pas d'un bon œil l'arrivée de concurrents jeunes et dynamiques. Pourtant, ils ont ouvert leurs portes puisque la plupart des 70 finissants de mai 1996, soit 65, ont réussi à se trouver un stage. Ces stagiaires sont les cobayes d'un programme de stage obligatoire de 32 semaines, qui vise à aider les jeunes à s'intégrer au marché du travail.

Haong Mai, qui vient de terminer sa maîtrise en droit à l'Université de Montréal, a été surpris de l'ouverture des notaires. «*Nous avons tous un stage*», dit-il en parlant de sa classe. Spécialisé en droit international privé, le jeune

homme espère que les stages favoriseront le regroupement des notaires, qui ont trop tendance à travailler isolément et l'un contre l'autre. «*Les stages sont un pas vers le regroupement. Peut-être que les gens réalisent enfin qu'ils peuvent travailler ensemble.*»

Des jeunes comme Catherine Bolduc et Haong Mai veulent dépoussiérer l'image du notaire. Ils croient que c'est à cette seule condition qu'ils peuvent avoir un avenir dans la carrière qu'ils ont choisie. «*Ceux qui s'inscrivent en notariat réalisent qu'ils devront faire preuve d'initiative, et non s'asseoir et attendre du travail*», dit Haong Mai.

Le Jeune Notariat, qui travaille à brasser des idées nouvelles pour améliorer la pratique du notariat, voit un bel avenir à la profession après des années de vaches maigres. «*Il y a des perspectives d'avenir intéressantes*», dit Georges Aubé. Un projet de la Chambre des notaires, qui verra le jour sous peu, est la porte d'entrée vers l'avenir, selon lui. Toutes les études de notariat seront reliées, d'ici deux ou trois ans, par système informatique. Les clients n'auront plus à se déplacer. Finis les contrats sur papier?

Les notaires comptent énormément sur la déjudiciarisation pour redonner de l'élan à leur profession échaudée. «*Il ne faut pas être trop défaitistes*, dit Denis Marsolais. *Je suis convaincu, sinon je ne serais pas assis sur la chaise du président, que le notaire pourra être le pivot de la déjudiciarisation. C'est dans notre nature même d'être impartiaux.*»



PHOTO ARCHIVES

Il y a moins d'un an, Jean-Paul Dutrisac avait été désigné pour remplacer Louise Bélanger à la présidence de la Chambre des notaires. Un troisième président est maintenant en poste.

LA PROFESSION D'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE

PARCE QUE LA SANTÉ DES GENS, C'EST MON CHOIX

Exercer la profession d'infirmière auxiliaire, c'est choisir d'être près des gens surtout mais aussi près des défis que pose la pratique des soins infirmiers de l'an 2000.

Professionnelle de la santé, l'infirmière auxiliaire est membre de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec qui regroupe près de 19 000 membres œuvrant dans toutes les régions du Québec.

C'est en vous inscrivant au programme «Santé, Assistance et Soins infirmiers» offert par le ministère de l'Éducation du Québec que vous pourrez obtenir le diplôme d'études professionnelles (DEP) menant à l'exercice de la profession d'infirmière auxiliaire. D'une durée de 2 ans, la formation est exclusivement centrée sur les connaissances théoriques et pratiques dans tous les secteurs des soins infirmiers et comprend des stages pratiques en établissements de santé.

Renseignez-vous au Centre de formation professionnelle de votre région.



Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

HUDON, GENDRON, HARRIS, THOMAS

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

Avocats

L'avenir
par-delà
la tradition.

630, boulevard René-Lévesque Ouest • 27^e étage • Montréal, Québec • Canada • H3B 1S6

Téléphone: (514) 871-1398 Télécopie: (514) 871-9987

Télex: 055-61368 GDT MTL Internet: hght@interlink.net

♦ PROFESSIONS ♦

Vers un système judiciaire moins lourd

Les avocats jouent de plus en plus le rôle de médiateurs

CLAIRE HARVEY
COLLABORATION SPÉCIALE

importante, dans les régions périphériques, à se regrouper pour offrir un plus grand éventail de services».

«On se dirige aussi vers une approche moins judiciarisée, fait observer le bâtonnier. Aujourd'hui, il n'y a plus que 18 % des avocats qui passent une partie importante de leur temps au tribunal. En droit civil, commercial et industriel, les avocats offrent des solutions de plus en plus diversifiées, comme la médiation et l'arbitrage. Ces solutions ont l'avantage de régler les litiges efficacement. Elles sont donc de plus en plus appréciées des entreprises et du grand public.» Le rapport du groupe de travail sur les systèmes de justice civile, de l'Association du Barreau canadien, préconise aussi cette orientation. Elle constitue sans aucun doute une voie d'avenir importante pour les quelque 16 840 avocats que compte le Québec.

Contrairement aux tribunaux, l'arbitrage et la médiation ont l'avantage d'être confidentiels, donc à l'abri des médias. Cela dit, il existe une différence importante entre ces deux formules.

En arbitrage, le rôle de l'arbitre est décisionnel, comme celui du juge. Cette tierce partie doit trancher le débat. Même si l'arbitrage est intéressant parce qu'il permet de régler rapidement les litiges, il peut être aussi dispendieux qu'une poursuite devant les tribunaux.

Comparée à l'arbitrage, la médiation est une solution où il n'y a pas de gagnants, ni de perdants. Le médiateur agit comme une personne-ressource. Il aide les deux parties à identifier clairement les points de mécontentement et à trouver des solutions réalistes. À cette fin, il met en place les conditions pour faciliter la communication et négocie avec les deux parties pour arriver à une entente à l'amiable.

La médiation est d'abord apparue en droit familial, pour résoudre les conflits provoqués par les divorces et les séparations. Traitant de cet aspect de la question, M^{me} Suzanne Clairmont, médiatrice accréditée, indique que des conjoints qui ont des enfants doivent négocier certaines ententes. Ils doivent apprendre à discuter calmement. Favo-



PHOTO JACQUES NADEAU

En droit civil, commercial et industriel, les avocats offrent des solutions de plus en plus diversifiées, comme la médiation et l'arbitrage.

risant le dialogue, la médiation permet de trouver des solutions équitables pour les deux parties. Les couples n'ont plus à se déchirer devant un juge pour régler la délicate question de la garde des enfants, les droits de visite, le partage des biens et la pension alimentaire. Les enfants ne subissent pas les guerres destructrices de leurs parents.

Concrètement, le bâtonnier du Québec, M^{me} Claude Masse, précise qu'il s'agit d'utiliser les nouvelles technologies pour répondre aux besoins de certains clients qui désirent des services moins sophistiqués, plus rapides et à moindre coût. «Ces nouvelles technologies forceront les cabinets de taille moins

diverses solutions

Concrètement, le bâtonnier du Québec, M^{me} Claude Masse, précise qu'il s'agit d'utiliser les nouvelles technologies pour répondre aux besoins de certains clients qui désirent des services moins sophistiqués, plus rapides et à moindre coût. «Ces nouvelles technologies forceront les cabinets de taille moins

Concrètement, le bâtonnier du Québec, M^{me} Claude Masse, précise qu'il s'agit d'utiliser les nouvelles technologies pour répondre aux besoins de certains clients qui désirent des services moins sophistiqués, plus rapides et à moindre coût. «Ces nouvelles technologies forceront les cabinets de taille moins



PHOTO ARCHIVES

Selon Statistique Canada, la justice coûte au moins deux milliards de dollars par année aux contribuables.

Face à un trouble de communication, il n'y a qu'une réponse professionnelle.

QUI?

L'ORTHOPHONISTE
ET
L'AUDIOLOGISTE

Les orthophonistes et les audiologistes sont les professionnels, de formation universitaire, qui examinent, évaluent et traitent les personnes présentant des troubles de la parole, du langage et de l'audition.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Ordre des Orthophonistes et Audiologistes du Québec

1265, rue Berri, bureau 730, Montréal (Québec) H2L 4X4
Téléphone: (514) 282-9123 Télécopieur: (514) 282-9541

Ordre des physiothérapeutes du Québec

Les physiothérapeutes, des professionnels reconnus et engagés en qui vous pouvez avoir pleinement confiance.

7101, rue Jean-Talon est, bureau 520
Anjou (Québec) H1M 3N7
Téléphone: (514) 351-2770 ou 1 800 361-2001
Télécopieur: (514) 351-2658

Nous voyons à votre santé

Tous les jours, les infirmières sont présentes lors d'événements heureux de la vie et aussi quand les Québécoises et les Québécois vivent des moments difficiles. Depuis toujours, elles sont au cœur du système de santé. Nouvelles technologies, chambardements économiques et sociaux, elles démontrent chaque jour que leur expertise est grande sans jamais cesser d'être profondément humaines. À l'hôpital, à la maison, où que vous soyez, l'engagement des infirmières est toujours le même : être là quand vous avez besoin d'elles.

Faites confiance aux infirmières pour soigner votre avenir

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

• PROFESSIONS •

Une profession en pleine expansion: «CMA»

Le comptable en management accrédité est devenu un expert-vedette de la gestion moderne

DENYSE PERRAULT
COLLABORAION SPÉCIALE

Fini le temps du comptable qui alignait les chiffres en s'intéressant au seul prix de revient. Le très moderne comptable en management accrédité (CMA) est devenu l'un des experts-vedettes de la gestion d'aujourd'hui et, par ricochet, de la mondialisation des marchés, en tant que membre à part entière des équipes de direction des entreprises.

Le CMA porte deux chapeaux complémentaires: il cumule à la fois des connaissances en sciences comptables et en management. Le titre, qui remonte à 1987, désigne une profession en pleine expansion.

Tout est dans le «M»

Au début de la présente décennie, l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec mettait de l'avant un processus de formation et d'accréditation entièrement nouveau, pour répondre à la demande croissante des employeurs. Depuis peu, il contribue également à contrer la baisse de 25 à 30 % ressentie dans les écoles de gestion québécoises, où les sciences comptables ne semblent plus faire recette à elles seules.

«Après les études de base entreprises par tous les étudiants en comptabilité, nous les encadrons pour la durée d'un programme professionnel de deux ans», explique François Renaud, p.-d. g. de l'ordre. Les candidats sont confrontés à

des mises en situation, des cas pratiques et des présentations qui les aident à développer leur talent en matière de communication, de gestion et de prise de décisions. Ce programme a été soigneusement élaboré après des sondages effectués auprès des entreprises. Il s'agit de coller aux réalités du marché, au fur et à mesure de son évolution.

Mission accomplie pour Richard Fontaine et Ginette Daoust, entre autres détenteurs du titre. Cadre commercial chez Fédéral Express, M. Fontaine est consultant en transport. Les effets de la mondialisation ayant rendu ce secteur plus compétitif que jamais, il faut selon lui bien connaître les notions de gestion à la mode. «Après un baccalauréat en administration et trois ans sur le marché du travail, je n'avais aucun désir de détenir un titre comptable, souligne-t-il. Mais ce programme de deux ans m'a paru très pertinent dans le contexte actuel et je suis persuadé que ça va le demeurer dans le futur.»

Le CMA cumule des connaissances en sciences comptables et en management

Directrice de secteur pour la facturation chez Bell Canada, Ginette Daoust s'est elle aussi prévalu de cette opportunité. «C'est vraiment le «M», tel que le dit la publicité de l'ordre, qui fait la différence», raconte cette jeune cadre qui, au début, devait sans cesse expliquer ce que c'était au juste qu'un

CMA. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Mais l'ordre, qui a travaillé fort pour faire connaître la profession, ne va pas pour autant s'endormir sur ses lauriers. Puisque, de nos jours, l'avenir détrône sans cesse le présent dans plusieurs secteurs, rendant désuètes des connaissances qui la veille encore se voulaient à la fine pointe, l'ordre mise sur la formation et le perfectionnement, grâce à Performance CMA, destinée à l'ensemble des gestionnaires, qu'ils soient membres ou non. L'ordre a aussi bâti le Programme exécutif CMA, qui démarrera en janvier prochain et s'adressera aux gestionnaires qui ne détiennent pas déjà le titre de CMA. Le bassin de clientèle potentielle est énorme: il y a actuellement 35 000 postes de gestion au Québec, parmi lesquels on trouve 3600 CMA.

L'Observatoire CMA des pratiques en comptabilité de management, déjà en fonction, se veut quant à lui un véritable laboratoire de recherches appliquées et un carrefour d'échanges entre praticiens et gens d'affaires. Il alimentera la mise à jour des divers programmes de formation de l'ordre, afin de permettre à ce dernier d'évoluer en tenant compte des réalités du marché et des attentes des clients.

Voilà un «M» décidément très à la mode.



PHOTO JACQUES NADEAU

Le bassin de clientèle potentielle est énorme: il y a actuellement 35 000 postes de gestion au Québec, parmi lesquels on trouve 3600 CMA.

Les chiros et la santé globale

La chiropratique ne se limite pas aux manipulations de la colonne vertébrale

CLAIRE HARVEY
COLLABORATION SPÉCIALE

La prévention, le traitement de maladies chroniques, la correction d'un dysfonctionnement font tous partie des nombreuses préoccupations des chiropraticiens.

Le président de l'Ordre des chiropraticiens du Québec (OCQ), Normand Danis, insiste beaucoup sur l'intérêt que portent ses quelque 800 membres à la santé globale du patient. «Les soins chiropratiques sont administrés en tenant compte de tous les facteurs qui ont une influence sur la santé. Ainsi, le chiropraticien s'informe des habitudes de vie, des conditions de

travail et des loisirs de son patient, car ces derniers peuvent avoir un impact sur l'efficacité du traitement chiropratique. Le chiropraticien tient surtout compte des pouvoirs naturels de récupération de l'organisme et n'utilise ni les médicaments ni la chirurgie.»

Le chiropraticien privilégie une médecine naturelle, basée sur la manipulation de différentes parties du corps, en portant une attention particulière à la colonne vertébrale. Ces traitements peuvent parfois inclure l'utilisation de tractions, de rayons ultraviolets, de massages, de bains de paraffine, ou encore l'installation d'orthèses ou d'attelles.

Travaillant de façon autonome, le chiropraticien exerce habituellement en clinique privée auprès d'une clientèle diversifiée. Pour qu'il puisse bénéficier de l'expertise de noblesse. Au Québec, l'OCQ est en train de mettre sur pied un réseau de téléconsultation. «Lorsque les chiros verront que les traitements n'évoluent pas selon le pronostic, ils pourront avoir immédiatement l'avis de leurs pairs. Ce réseau leur permettra de déterminer la meilleure approche thérapeutique à

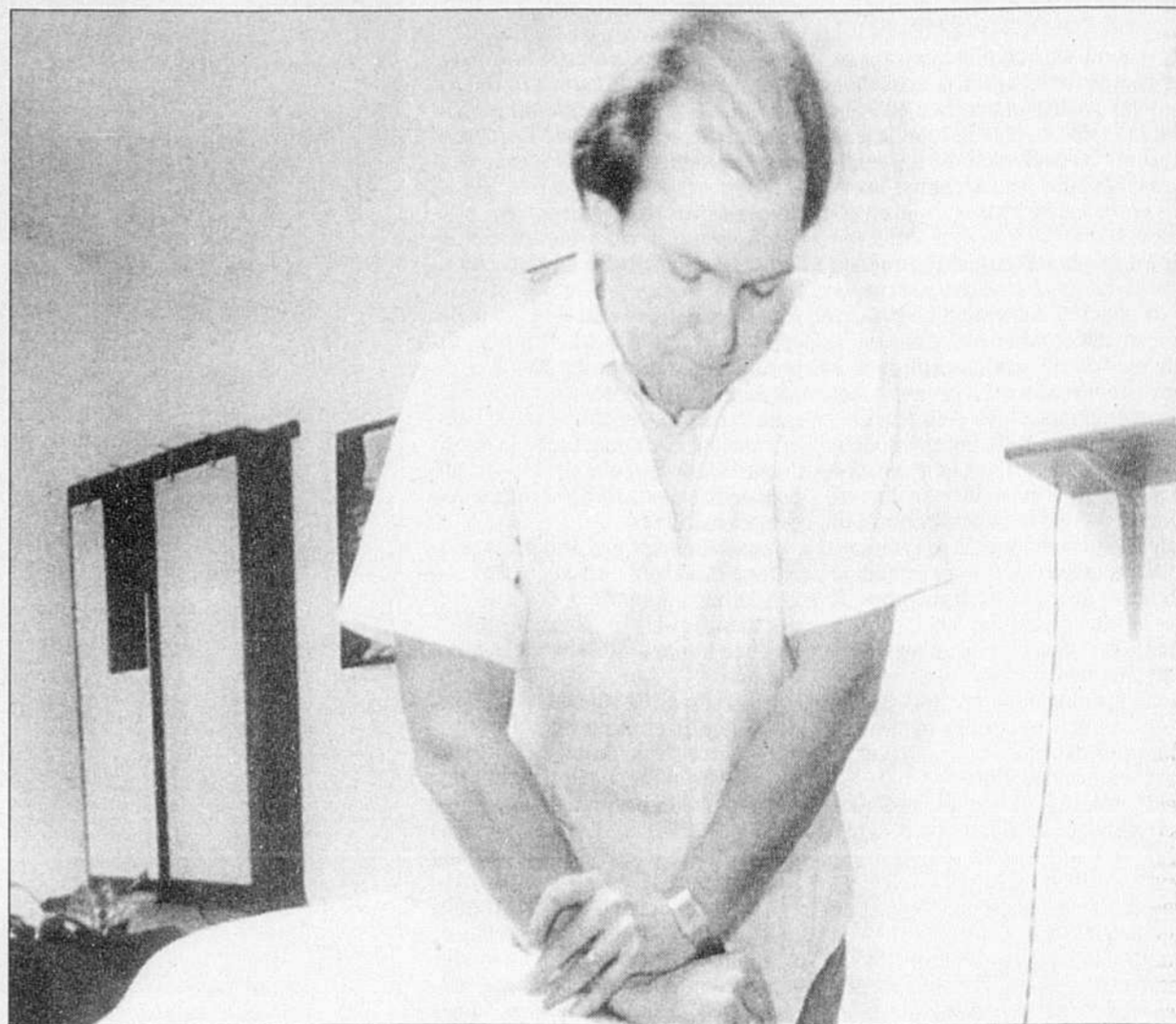


PHOTO PC

Le chiropraticien tient compte des pouvoirs naturels de récupération de l'organisme et n'utilise ni médicaments ni chirurgie.

adopter», ajoute Normand Danis.

Longtemps décriée par les autres ordres professionnels du secteur de la santé, la chiropratique a acquis au fil des ans ses lettres de noblesse. Au Québec, l'exercice de la chiropratique est reconnu par l'Office des professions depuis 1973. Cette profession a donc une existence légale. Pourtant, il a fallu attendre jusqu'en 1992 avant que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science de l'époque, Lucienne Robillard, autorise l'Univer-

sité du Québec à Trois-Rivières à offrir ce doctorat en chiropratique.

Cette profession repose sur de solides connaissances scientifiques. La formation fondamentale fait largement appel à la biologie et aux sciences de la santé, comme l'anatomie, la physiologie et la radiologie. En outre, les étudiants doivent se spécialiser dans tous les aspects de la discipline chiropratique, par exemple, le diagnostic et les applications strictement chiropratiques.

L'UQTR est la seule université à offrir ce doctorat au Québec. C'est aussi le premier programme dans cette discipline dans toute la Francophonie. La chiropratique a d'abord été popularisée par les milieux anglo-saxons. Auparavant, les aspirants au titre devaient étudier en Ontario, aux États-Unis, en Angleterre et en Australie. En offrant cette formation au Québec, on répond à la demande croissante de la population et on assure une meilleure répartition géographique des services.

La chiropratique... c'est naturel

Une profession au naturel

La chiropratique s'impose, aujourd'hui, comme la science des soins de santé naturels la plus complète, apte à traiter les problèmes de santé réversibles de façon naturelle.

Dans son approche thérapeutique, la chiropratique vise d'abord à maintenir les gens en santé. Son intervention consiste essentiellement à rétablir l'équilibre rompu chez l'être humain.

Que ce déséquilibre soit le résultat d'un traumatisme ou émane du dysfonctionnement d'un ou de plusieurs des systèmes du corps humain, souvent, il peut être traité sans médicament ni chirurgie par le chiropraticien.

L'approche globale qu'utilise ce dernier lui permet non seulement d'agir sur la pathologie qui affecte le patient, mais aussi de corriger les déséquilibres qui peuvent exister ailleurs dans l'organisme. Ainsi, s'assure-t-il que tous les systèmes fonctionnent adéquatement pour que les mécanismes naturels de défense et de guérison du corps humain jouent leur plein rôle.

La compétence au naturel

À l'Université du Québec à Trois-Rivières, on enseigne la chiropratique depuis 1993. Ce programme conduit à l'obtention d'un doctorat de premier cycle, de même niveau que celui de médecine. Il comporte 245 crédits, près de 5 000 heures de cours, répartis sur cinq ans.

Ce cours comprend une formation en sciences biologiques et de la santé, ainsi qu'une formation spécialisée en chiropratique et en sciences cliniques auxquelles se rattachent des études en laboratoire d'anatomie humaine, de physiologie, d'histologie, de diagnostic, de radiologie, de biomécanique et de techniques chiropratiques.

La solution naturelle, porteuse d'avenir

Pour répondre à tous les problèmes de santé réversibles de façon naturelle, le chiropraticien est le professionnel le mieux équipé. Pour se libérer de l'emprise d'un système qui maintient le patient sous médicaments et le conduit souvent à la chirurgie, le choix de la chiropratique est tout indiqué. Oui, les médicaments et la chirurgie sont parfois nécessaires, mais faudrait-il s'en assurer auprès du chiropraticien d'abord... c'est naturel!



Consultez votre chiropraticien d'abord... c'est naturel

L'UQAM ENCORE AU 1^{ER} RANG EN 1996 !



Examen d'admission de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA)

- ▶ ANNIE CORBEIL
1^{re} au Canada, 1^{re} au Québec
- ▶ SUZANNE MONFET
4^e au Canada, 3^e au Québec
- ▶ IAN VALLÉE
6^e au Canada, 5^e au Québec

L'Université du Québec à Montréal félicite chaleureusement les trois étudiants de son École des sciences de la gestion qui se sont démarqués par leurs résultats exceptionnels.

L'UQAM est la seule université du Canada à offrir un baccalauréat spécialisé en comptabilité de management. Des étudiantes de l'UQAM ont obtenu la première place en 1990, 1992, 1995 et 1996 lors des examens de l'Ordre des CMA.

L'UQAM
une force
novatrice

Université
du Québec
à Montréal